Marie-Assomption
23, rue Principale Nord
St-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
819 728-2910

4e année

Liste des effets scolaires 2023-2024

1	☐ cartable de **1 po. (2.5 cm)**
4	☐ duo-tangs
1	☐ petit paquet de feuilles de cartable (environ 50 feuilles)
1	☐ chemise à pochettes
3	☐ cahiers 3 trous de style cahier canada
1	☐ boîte de 8 crayons feutres
3	☐ surligneurs (jaune, vert, rose)
1	☐ ensemble de crayons à colorier
10	☐ crayons à la mine HB
2	☐ stylos rouges
1	☐ colle en bâton (40 g)
3	☐ gommes à effacer
1	☐ ruban gommé
1	☐ règle
1	☐ ciseau
2	☐ duo-tang pour l'anglais et éducation physique
3	☐ crayons effaçables à sec
1	☐ crayon permanent noir à pointe fine (Sharpie)
1	☐ taille-crayon
1	☐ costume d'éducation physique avec espadrilles (comme soulier d'intérieur)

À notre école, nous favorisons la réutilisation des articles scolaires. Merci!

S.V.P. identifier en écriture script chaque objet.

Caroline Bouchard, enseignante 4e année

Les cahiers d'activités suivants **seront vendus à la Librairie Logitem de Ville-Marie**
(Ils seront disponibles dès la mi-juillet, le coût total est d'environ 55$)

- Maths: Matcha A-B
- Français : Jazz – Chenelière
- Anglais : Poptropica – student package – Pearson ERPI

Code vestimentaire

Je m'habille proprement et convenablement selon les saisons.

Dans le choix de mes vêtements, je me respecte et je respecte l'autre. Mes vêtements sont décents. Ils couvrent la poitrine et sont assez longs pour couvrir la ceinture. La bretelle spaghetti est acceptée pour les élèves de la maternelle et du 1er cycle. Le legging est permis en autant qu'il soit porté avec un chandail qui couvre le fessier. Les pantalons troués, les culottes courtes et les jupes doivent couvrir jusqu'à la mi-cuisse. De plus, les pantalons troués doivent couvrir suffisamment les jambes. Les faux ongles ne sont pas acceptés.

À mon crochet, je dépose : casquette, tuque, chapeau, veste et manteau.

Pour ma sécurité, je porte des chaussures appropriées selon la température et l'activité pratiquée. Seuls les souliers plats sont admis.

Les vêtements ou les accessoires que je porte prônent des messages de paix et d'harmonie (non violents).

Une intervention sera faite auprès de l'élève en cas de non-respect du code vestimentaire…

Si je ne m'habille pas correctement, un vêtement convenable me sera prêté.